

Mylène Jacquot **“ L’avenir du service public ne peut pas passer par une loi conflictuelle ”**



LE NOUVEL EXÉCUTIF A ANNONCÉ DES COUPES DANS LE SECTEUR PUBLIC, À L'OCCASION DES DÉBATS SUR LE BUDGET 2025. MYLÈNE JACQUOT, SECRÉTAIRE GÉNÉRALE DE LA CFDT FONCTIONS PUBLIQUES, S'INQUIÈTE ET APPELLE À UN CHANGEMENT DE MÉTHODE.

20 milliards d’euros d’économies, suppressions de postes, non-remplacement des départs en retraite ou encore « débureaucratisation »... Que faut-il comprendre des annonces gouvernementales ?

➔ On assiste au retour de la politique du « rabot ». Ce sont des décisions purement idéologiques qui ne prennent pas en compte les besoins des agents publics ni ceux des usagers. Les coupes budgétaires et la réduction des effectifs ne seront pas sans conséquences sur la qualité finale des services qui seront rendus.

Une nouvelle fois, le gouvernement prend le problème à l'envers. Pire, il contredit les ambitions qu'avait affichées le Premier ministre en matière de qualité, d'accès et d'offre de services lors de son discours de politique générale. On le voit bien avec l'école, alors qu'il disait qu'elle restait la priorité, ce sont 4000 suppressions de postes qui sont attendues dans l'Éducation nationale. Le système de santé n'est pas non plus « *malade de sa bureaucratie* », il souffre d'un manque d'investissements chronique.

Ces annonces interviennent, par ailleurs, dans un contexte où le pouvoir d'achat des agents est mis à mal.

➔ La situation est très inquiétante, et ce, d'autant plus que 2025 risque encore d'être une année blanche

pour les salaires. Nous déplorons que la politique salariale soit à l'arrêt. Alors que la fonction publique fait face à un déficit d'attractivité et que 60000 postes sont à pourvoir, cela ne fera qu'aggraver une situation déjà dramatique. Comme le révélait l'Insee, en 2022, la rémunération nette moyenne des agents publics a diminué de près de 2% tandis que l'inflation a bondi (5,2% en 2022 et 1,6% en 2021). C'est dans ce contexte déjà tendu que le gouvernement entend supprimer la garantie individuelle du pouvoir d'achat (la Gipa est un dispositif prévu pour compenser la perte de pouvoir d'achat des agents lorsque l'évolution de leur rémunération est inférieure à l'inflation). Pour la CFDT Fonctions publiques, c'est une décision inacceptable. Nous demandons que soit engagé dès maintenant un travail permettant de déboucher sur des mesures générales rapides et sur la revalorisation des grilles. Nous rappelons aussi notre exigence d'une négociation annuelle obligatoire sur les salaires.

Le ministre de la Fonction publique a adressé un projet d'agenda social, le 11 octobre dernier. Est-il à la hauteur des enjeux ?

➔ À aucun moment n'apparaît le mot négociation. Il ne dit rien sur la méthode. Alors que nous demandons la suppression du projet de loi « pour l'efficacité de la fonction publique », celui-ci reste

à l'ordre du jour. L'avenir de la fonction publique ne peut pas passer par une loi conflictuelle. La négociation est la seule manière d'apporter des réponses partagées. Il faut redonner la parole aux agents, les reconnaître dans leurs compétences. Il faut redonner du sens au travail. Je le redis, le sujet de la fonction publique, ce n'est pas celui du nombre de postes. Nous devons discuter ensemble des priorités des politiques publiques pour y mettre en face les moyens les plus adaptés. Nous sommes prêts à le faire, tout en gardant à l'esprit les contraintes budgétaires que nous connaissons. ●

Propos recueillis par Guillaume Lefèvre

